

ENQUETE PUBLIQUE : Création d'un bassin de rétention au droit du vallon de Montponçon

Du 23 juin 2017

Etant donné les projets à venir : urbanisation au sud de la Z.A. de Parvis 1 et surtout l'extension de Parvis 2, ce projet de rétention dans le vallon de Montponçon est indispensable.

Les volumes stockés semblent à la hauteur de l'enjeu. Malgré tout, je voudrais insister sur l'importance de bien choisir, en amont et pour de futurs projets, les modes d'urbanisation.

Il est en effet possible de limiter les écoulements en cas d'orage en évitant une étanchéité complète (dans la mesure du possible). Le parfait exemple d'une Z.A. réussie est celle de Champfeuillet, même les riverains plébiscitent ce genre de zone.

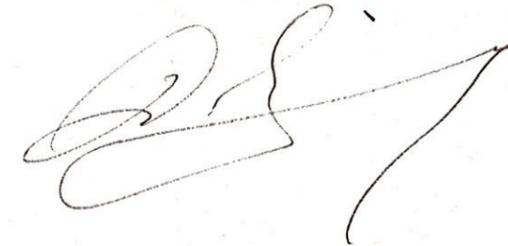
Concernant ce projet de Montponçon, il est uniquement mentionné : « risques avec la voie SNCF » sans jamais parler des habitations situées sous ce secteur...

1 – restons vigilants, ne limitons pas nos inquiétudes à « une crue centennale ...»

2 – veillons aussi à la qualité de l'ouvrage en projet.

Pour le C.E.V.C .

Daniel LEMONNIER



Comité Ecologique Voiron Chartreuse : 34, rue Vaucanson 38500 Voiron
Tél : 04 76 05 02 96 ; courriel : cevc@free.fr

Personnellement je suis impliqué au C.E.V.C., mais ayant dans le passé suivi un dossier sur ce vallon en vue d'un aménagement récréatif santé, je souhaiterais que ce projet soit réactivé, compte tenu de l'opportunité offerte par l'aménagement d'un bassin de rétention ... 